

association



MARQUAGE

Association Marquage, 98 Boulevard Boisson 13004 Marseille

R A P P O R T D ' A C T I V I T E S - A N N E E 2 0 1 7

L'objectif de notre programme d'activités est conformément à notre objet social de promouvoir la création contemporaine, de valoriser l'expression des singularités & d'accompagner professionnellement les créateurs tout en proposant des temps de convivialité dans l'espace public.

Le début d'année est consacré à la préparation du programme ainsi qu'aux bilans de l'année passée.

Olivier Bardonneau, salarié de Marquage, a assuré la fonction de Coordinateur.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 7 janvier 2017 chez notre partenaire Potentielles 128 Bld de la Libération à Marseille.

Elle a, entre autres approuvé le rapport moral, le compte rendu d'activités et les comptes de 2016.

L'adresse du siège social n'a pas été modifiée :
Association Marquage 98 Boulevard Boisson 13004 Marseille

Le dérouler de notre programme :

Lourmarin, Place H. Barthélémy : sam 6 & dim 7 mai, 10h-19h
Marseille, Cours Julien : sam 27 mai & dim 28 mai, 10h-19h (Fête des Mères)

Marseille, Cours Julien, sam 3 & dim 4 juin, 10h à 19h
Marseille, Place Bargemon, sam 17 & dim 18 juin, 10h à 19h (Fête des Pères)

Lourmarin, Place H. Barthélémy : sam 1 & dim 2 juillet, 10h-19h
Marseille, Cours Honoré d'Estienne d'Orves : sam 8 & dim 9 juillet, 10h à 19h
Nice, Place Garibaldi : sam 15 & dim 16 juillet, 10h-19h

Lourmarin, Place H. Barthélémy : sam 12 & dim 13 août, 10h-19h

Marseille, Cours Honoré d'Estienne d'Orves : sam 9 & dim 10 sept, 10h-19h

Marseille, Cours Julien : dim 1 octobre, 10h-19h

Nice, Place Garibaldi : sam 2 & dim 3 décembre, 9h-17h
Marseille, Cours Julien : sam 9 (avec les livres anciens) & dim 10 déc, 9h-17h
Marseille, Cours Julien : sam 16 & dim 17 déc, 10h-18h

Notre partenariat avec ANF immobilier s'est terminé fin mai. Le bilan est globalement positif. Il a permis aux créateurs investis de rencontrer leur clientèle. Plusieurs communautés de créatrices-créateurs se sont formés grâce à La République des Créateurs.

Nous avons organisé 11 marchés dont 10 sur des week-ends entiers.

Une des grandes difficultés administratives que nous rencontrons est dû à la chronologie des demandes requises par le service de l'Événementiel de la Ville de Marseille. Les demandes d'occupation du domaine public ne peuvent en effet se faire que dans le trimestre qui précède l'événement, ce qui oblige à communiquer sans jamais avoir la certitude que l'événement sera validé.

Le Grand Marché de Noël des Créateurs, s'est à nouveau déroulé sur 2 w-e consécutifs. Le premier w-e a été «anéanti» par de très mauvaises conditions climatologiques. Beaucoup de désistements ont réduit l'effectif d'exposants au point de proposer un marché de petite taille.

Le deuxième w-e a reçu un très bon accueil des publi-clientèles et des exposants.

Les frais liés à l'électrification de l'événement ont été plus important que par le passé. La non disponibilité de la salle polyvalente d'ordinaire mise à notre disposition par le Centre Social Julien pour le stockage du matériel nous a contraint à louer un camion et à faire un arrangement avec un ami résident pour pouvoir disposer de son garage.

De plus, une participation financière pour le câblage fourni par notre partenaire Dushow a été demandée. Une équipe de 3 techniciens intermittents a été employée pour la mise en place du réseau électrique sur le week-end.

Les relations avec la Mairie et l'Office du Tourisme à Lourmarin sont toujours très bonnes. Cette année a été tristement marquée par le décès du Maire Blaise Diagne avec qui nous entretenons d'amicales relations. C'est grâce à lui que nous avons pu démarré les Marchés de Créateurs sur Lourmarin il y a très longtemps.

Les relations avec la Mairie de Marseille et avec les divers services sont bonnes. Cependant l'étroitesse d'esprit d'un agent administratif municipal qui prône la sécurité a entravé le bon déroulement de notre événement sur la place Bargemon, il se pourrait que nous soyons à l'avenir confrontés à de nouvelles entraves pour l'occupation de cette place. Les demandes liées à la sécurité des lieux nous ont contraints à mettre en place de nouveaux dispositifs de sécurité. Il semblerait qu'une forme de clientélisme joue contre nous pour l'attribution du Cours H. d'Estienne d'Orves.

Sur Nice : Les 2 marchés que nous avons programmé ont dû être annulés, les demandes déraisonnables (liées à la sécurité, à la propreté, et à des documents administratifs) de la commune laissent supposer qu'elle souhaite limiter les événements afin de se prémunir contre tous risques d'actes malveillants.

Le nombre de participants sur les marchés est en réduction. Les retombées économiques pour les exposants sont variables. La fréquentation a été satisfaisante.

Les exposants qui nous remettent de façon anonyme le montant de leur chiffre d'affaires et la liste des emails collectés sont trop peu nombreux.

Le partenariat concernant la résidence d'artistes sur le Sablou a dû s'arrêter en raison d'un remaniement des dirigeants.

Le soutien au projet Mango-Dream de résidence de créateurs en Indonésie a été maintenu.

Concernant la communication, des supports papier ont été imprimées et distribuées pour chacun des marchés et dans le cadre de La République des Créateurs. Pour toutes les opérations, une communication sur internet a été réalisée. Des encarts payants presse ont été pris.

Depuis plusieurs années, nous sommes à Marseille au Cours Julien pour la Fête des Mères et sur la place Bargemon pour celle des pères. A Lourmarin pour la mi-août. La plupart de nos dates sont donc des rendez-vous pérennes.

Conformément à notre éthique, Enercoop (société coopérative d'intérêt collectif, fournisseur français d'électricité d'origine renouvelable) a été notre fournisseur d'énergie.

Remerciements à l'asso. Cours Julien et au Marché paysan qui nous ont prêté un système de raccordement.

Remerciements à Fabrice Alex-Billaud de la société Dushow pour son appui amical.

Remerciements à Danielle Laemle et Laurence Bauza pour leur efficace représentation de l'asso. Marquage lors de réunions avec les services municipaux.

Remerciements à Nathalie Leclère et à Stanislas Georges, membres du Bureau pour leur constante implication.

Remerciements à Adrienne Box, Nicolas Mignot et Gaëlle Joseph pour avoir participé à la communication.

Remerciements à Pierre Ciot pour la mise à disposition gracieuse de son garage.

Remerciements aux bénévoles dont Daniel Bordonado pour son indéfectible soutien.

Remerciements à Potentielles pour le prêt de la salle.

Le compte rendu d'activités de l'année 2017 de l'Association Marquage s'achève ici.